

COVID-19 – Continuité pédagogique Fiche parents des élèves du 2nd degré

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses professeurs, notamment dans des contextes d'éloignements respectifs.

La fermeture de l'établissement n'ouvre pas une nouvelle période de vacances. Le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

L'enfant scolarisé dans le second degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Ses professeurs, le chef d'établissement, avec l'appui des corps d'inspection, veillent à ce que chaque élève renforce et poursuive ses apprentissages, en se référant aux ressources adaptées à son niveau.

Je suis le responsable légal d'un enfant scolarisé dans un collège ou un lycée :

Mon premier interlocuteur est le chef d'établissement où mon enfant est scolarisé.

Je m'assure que mes <u>coordonnées téléphoniques</u> et de <u>messagerie (mail)</u> communiquées à l'établissement sont à jour.

Je peux avoir accès à des informations importantes sur l'évolution de la situation et à des ressources pédagogiques à travers une connexion Internet (messagerie, site de l'établissement, Espace Numérique de Travail)

JE POSSEDE UN ACCES A INTERNET

- o Je consulte très régulièrement le site de l'académie <u>www.ac-reunion.fr</u> et le site de l'établissement.
- Je m'assure que mon enfant connaît son identifiant et son mot de passe et sait se connecter à l'ENT Metice (Espace Numérique de Travail), metice.ac-reunion.fr, SINON, je contacte l'établissement pour qu'il me transmette ces informations.
- Je m'assure qu'en tant que responsable légal, je dispose de mon identifiant et mot de passe d'accès à l'ENT Metice SINON, je contacte l'établissement et je transmets mon courriel pour avoir une nouvelle notification.
- Je vérifie que mes informations personnelles sont correctes via l'icône "Teleservices" et propose les modifications en conséquence.



- Je consulte régulièrement l'ENT, le cahier de texte, la messagerie institutionnelle et/ou le site de l'établissement pour prendre connaissance des modalités mises en œuvre de la continuité pédagogique par l'établissement, des informations importantes relatives à l'évolution de la situation et des consignes données par les professeurs. J'encourage mon enfant à le faire.
- En lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement, je m'assure que mon enfant ouvre un compte sur la plateforme du CNED « Ma classe à la maison » (https://college.cned.fr ou https://lycee.cned.fr) et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil. Je recevrai un lien pour valider ce compte sur ma boite mail.
- Je prodigue des encouragements et j'accompagne mon enfant dans ses apprentissages.

> EN CAS DE DIFFICULTE ou SI JE NE DISPOSE PAS D'UNE CONNEXION INTERNET

- Je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement par téléphone pour aller chercher les supports d'activités élaborés qui permettront à mon enfant de consolider ses acquis ou pour aborder de nouvelles notions.
- o Je prodigue des encouragements et j'accompagne mon enfant dans ses apprentissages.

